

Framablog

« Ma petite entreprise... ou comment économiser |

Projetice ou le cas exemplaire d'un partenariat très privilégié entre Microsoft et une association d'enseignants

Par aKa le jeudi 14 février 2008, 01:19 - [logiciel libre](#) - [Lien permanent](#)

- [education](#)
- [microsoft](#)



C'est entendu, ce n'est pas tant l'outil que l'usage que l'on en fait qui est important, et il se fait chaque jour des choses formidables en informatique scolaire indépendamment des caractéristiques de l'outil adopté. Mais tout de même, comment peut-on encore aujourd'hui, en 2008, se déclarer « *association d'enseignants cherchant à promouvoir les utilisations pédagogiques des technologies de l'information et de la communication* » ([TICE](#) (<http://fr.wikipedia.org/wiki/TICE>)) et ignorer superbement le [logiciel libre](#) (http://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel_libre) ?

Je n'ai pas de réponse à cette question mais j'ai une hypothèse : avoir Microsoft comme partenaire. Et, comme vous allez vous en rendre compte ci-dessous, avec l'association [Projetice](#) (<http://www.projetice.fr/>) ce [partenariat](#) (<http://www.projetice.fr/services/aboutservices.aspx>) est plus que privilégié.

Pour faire illico connaissance avec Projetice, rien de tel que ce petit [reportage LCI](#) (<http://www.imaginonsdemain.fr/saison3/cathala.htm>) . Et c'est bien parce que Projetice bénéficie de telles tribunes que j'ai décidé d'en faire mon billet blog du jour.

Entendons-nous bien. Je n'ai rien contre Microsoft en tant que tel. Je pense simplement que favoriser ses produits et sa culture marchande à l'école retarde d'autant l'adoption non seulement des logiciels libres mais aussi et surtout de cette salutaire [culture](#) (http://fr.wikipedia.org/wiki/Culture_libre) non marchande des [biens communs](#) (<http://www.april.org/articles/theses/upgradevf/PoliticalEconomyCommonsFr.html>) qui leur est associée. C'est mon parti-pris assumé et assené depuis des années avec [Framasoft](#) (<http://www.framasoft.net/>) et que je puis caricaturer ainsi : en matière de TICE, tout ce qui tarde, oublie ou disqualifie le logiciel libre à l'école n'est pas bon pour l'école.

Je n'ai strictement rien non plus contre l'existence d'une association d'enseignants qui s'appuieraient massivement sur des logiciels Microsoft pour développer l'usage des nouvelles technologies en milieu éducatif. C'est une question de... liberté ! Libres à eux de les mettre en avant et libre à moi (à nous ?) d'essayer de [démontrer](#) (<http://labatailledulogicielibre.info/spip.php?article3>) qu'ils font fausse route en freinant par là-même ce qu'ils essayent pourtant de faire avancer. Mais encore faudrait-il que ce choix, car c'est bien d'un choix qu'il s'agit, soit clairement énoncé. Or ce n'est pas vraiment le cas ici.

Parce qu'en se promenant ne serait-ce que dix minutes sur leur site (et ses hyperliens), il est difficile de ne pas se poser quelques questions quant à la transparence, la légitimité, la crédibilité, l'influence et l'indépendance de cette association. Jusqu'à me poser le plus sérieusement du monde la question suivante. Est-ce l'association une fois créée qui a sollicité Microsoft ou bien est-ce Microsoft qui a suggéré à quelques enseignants volontaires de créer l'association ?

Visite guidée du site de Projetice pour étayer mon propos. Je précise que cette visite a été effectuée le 10 février 2008 parce qu'il est possible, sait-on jamais, que cet article arrive un jour jusqu'à Projetice et il est alors probable et souhaitable qu'à la lumière (et la mise en lumière) de ce qui va suivre ils décident de faire quelques petites retouches au site. Ce qui explique la présence de nombreuses copies d'écran issues du site de l'association pour que l'article demeure compréhensible dans le temps.





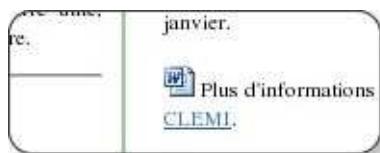
Avant même de nous pencher sur le détail on remarque globalement quelque chose devenue très rare pour des sites éducatifs : l'absence du quatuor magique libre [LAMP](http://fr.wikipedia.org/wiki/LAMP) (<http://fr.wikipedia.org/wiki/LAMP>) (Linux Apache MySQL PHP) pour le serveur web. C'est la technologie web de Microsoft qui est utilisée comme le révèle la terminaison en .aspx des pages du site. Il n'y a guère que le célèbre et incontournable [Café Pédagogique](http://www.cafepedagogique.net/) (<http://www.cafepedagogique.net/>) qui ait décidé d'en faire autant. Il faut dire qu'il est lui-même [en partenariat avec Microsoft](http://www.cafepedagogique.net/Pages/Whos.aspx) (<http://www.cafepedagogique.net/Pages/Whos.aspx>).

Pour ce qui concerne [l'accueil](http://www.projetice.fr/) (<http://www.projetice.fr/>) , on se retrouve en haut de page avec un sympathique message :

« *Bienvenue sur Projetice. Des enseignants se forment à l'usage des TIC. Devenez membre de Projetice et rejoignez une jeune association composée d'enseignants passionnés par leur métier, désireux de dialoguer, d'apprendre et de partager.* » Et puis à gauche : « *Projetice est une association qui cherche à promouvoir les utilisations pédagogiques des TIC.* »

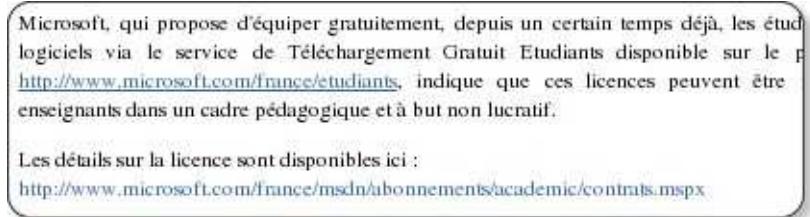
Si vous souhaitez aller plus loin il y a le [livre blanc](http://www.projetice.fr/downloads/docs/livre blanc.pdf) (<http://www.projetice.fr/downloads/docs/livre blanc.pdf>) des objectifs de l'association. Ouvrez-le et on vous vous retrouverez avec de belles généralités sur les TICE à grands coups de « *ne pas séparer la dimension technique et la dimension pédagogique de l'usage éducatif des TIC* » ou encore « *s'appuyer sur la mutualisation des pratiques par les enseignants et des questions techniques et pédagogiques qu'elles soulèvent* ». Pour finir par une analyse de la situation qui ne fâche personne et qui justifie l'existence et l'action de l'association. Aucune marque n'est citée, le logiciel libre non plus (mais comme je l'ai dit en amont il ne le sera jamais).

Toujours est-il que le cadre est posé. Il se veut neutre, consensuel et rassurant. Ici nous sommes entre profs, je dirai même plus nous sommes [entreprofs.fr](http://www.entreprofs.fr) (<http://www.entreprofs.fr/>)



À y regarder de plus près on notera tout de même sur la droite l'icône caractéristique des documents Word. Ceci fait craindre la substitution des termes génériques (et préconisés par les administrations) [traitement de texte](http://fr.wikipedia.org/wiki/Traitement_de_texte) (http://fr.wikipedia.org/wiki/Traitement_de_texte), [tableur](http://fr.wikipedia.org/wiki/Tableur) (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Tableur>) ou encore [logiciel de présentation](http://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel_de_pr%C3%A9sentation) (http://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel_de_pr%C3%A9sentation) par Word, Excel et Powerpoint. Ces craintes seront malheureusement confirmées par la suite.

Plus bas on trouve cet encart dont je vous laisse juge de l'opportunité directement en accueil du site : « *Microsoft, qui propose d'équiper gratuitement, depuis un certain temps déjà, les étudiants de certains logiciels via le service de Téléchargement Gratuit Etudiants disponible sur le portail Etudiants, indique que ces licences peuvent être utilisées par les enseignants dans un cadre pédagogique et à but non lucratif.* »



Mais avançons plus avant dans le site via son menu horizontal que l'on prendra dans l'ordre, de gauche à droite. Dans la rubrique *Manifestations* je constate que Projetice est bien présente et active sur le terrain.

Comment une association aussi jeune (née en 2006 me semble-t-il), aussi [peu googleisée](http://www.google.fr/search?hl=fr&q=projetice&btnG=Recherche+Google&meta=) (<http://www.google.fr/search?hl=fr&q=projetice&btnG=Recherche+Google&meta=>) , et dont je n'avais jamais entendu parler autrement que par [des annonces du... Café Pédagogique](http://www.google.fr/search?as_q=projetice&hl=fr&client=firefox-a&rls=com.ubuntu%3Afr%3Aofficial&hs=WQV&num=10&btnG=Recherche+Google&as_epq=&as_oq=&as_eq=&lr=&cr=&as_ft=i&as_filetype=&as_qdr=all&as_occt=any&as_dt=i&as_sitesearch=www.cafepedagogique.net&as_rights=&safe=images) (http://www.google.fr/search?as_q=projetice&hl=fr&client=firefox-a&rls=com.ubuntu%3Afr%3Aofficial&hs=WQV&num=10&btnG=Recherche+Google&as_epq=&as_oq=&as_eq=&lr=&cr=&as_ft=i&as_filetype=&as_qdr=all&as_occt=any&as_dt=i&as_sitesearch=www.cafepedagogique.net&as_rights=&safe=images) , a-t-elle pu si rapidement se retrouver à [Helsinki](http://www.cafepedagogique.net/communautes/CarnetdevoyagedHelsinki/default.aspx) (<http://www.cafepedagogique.net/communautes/CarnetdevoyagedHelsinki/default.aspx>) , à [Dakar](http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/pages/dakar07_lestice.aspx) (http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/pages/dakar07_lestice.aspx) ou encore à [Philadelphie](http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/pages/philadelphie06_11.aspx) (http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/pages/philadelphie06_11.aspx) ? La réponse est à la portée d'un clic.

Voilà en tout cas un partenariat qui fait faire de beaux voyages et de belles rencontres. Au retour on ne peut qu'être comblé et le dire publiquement *par exemple* sur le site du Café Pédagogique, ses 160.000 abonnés et ses 800.000 visiteurs par mois. Parmi les [témoignages](http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/philadelphie06_3.aspx) (http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/philadelphie06_3.aspx) celui du membre de Projetice commence ainsi : « *C'est dans une atmosphère très douce et remarquable pour la saison que s'est tenue la conférence mondiale des enseignants innovants organisée par Microsoft...* » (retenons l'expression *enseignants innovants*).

Mais on retrouve bien entendu également la jeune association chez nous en France, que soit dans le cadre prestigieux de l'[Unesco](http://www.unesco.org) (<http://www.unesco.org>) ou dans le cadre affluent (et donc influent) du [Salon de l'Education \(Educatec\)](http://www.salon-de-l-education.com) (<http://www.salon-de-l-education.com>) . J'ai eu moi-même par le passé l'occasion de me pencher un peu sur le coût d'une location d'un stand à ce même salon pour finalement y renoncer car je puis vous dire que cela représente plusieurs milliers d'euros. Microsoft était en tout cas très fier de les annoncer dans son [communiqué de presse](http://www.microsoft.com/france/CP/2007/11/2007112001_a187.mspx) (http://www.microsoft.com/france/CP/2007/11/2007112001_a187.mspx) relatant l'évènement (dont on ne s'étonnera pas soit dit en passant d'y retrouver également mention du Café Pédagogique).

Et puis il y a les interventions pour présenter l'association et éventuellement y engager des projets. Il est tout à fait normal que les portes des établissements s'ouvrent à « *une association composée d'enseignants passionnés par leur métier, désireux de dialoguer, d'apprendre et de partager.* ». Qui plus est lorsqu'elle propose du matériel haut de gamme en prêt gratuit comme nous les verrons plus bas. Ainsi les collègues du lycée professionnel Don Bosco (Lyon) [semblaient très attentifs](http://www.projetice.fr/manifs/lyon.aspx) (<http://www.projetice.fr/manifs/lyon.aspx>) le 7 janvier dernier.



Quelle est la prochaine date sur l'agenda de l'association ? Il s'agit du premier [Forum des Enseignants Innovants](http://www.forum-rennes2008.fr/) (<http://www.forum-rennes2008.fr/>) (www.forum-rennes2008.fr) qui se déroulera en mars à Rennes. Outre Projetice, du beau monde côté associations d'enseignants : [Clionauts](http://www.clionauts.org/) (<http://www.clionauts.org/>) , [Weblettres](http://www.weblettres.net/) (<http://www.weblettres.net/>) , [Cyber-langues](http://www.cyber-langues.asso.fr/) (<http://www.cyber-langues.asso.fr/>) , [Assetec](http://www.assetec.net/) (<http://www.assetec.net/>) , [Afef](http://www.afef.org/) (<http://www.afef.org/>) , [Apbg](http://www.apbg.org/) (<http://www.apbg.org/>) , [Udppc](http://www.udppc.asso.fr/) (<http://www.udppc.asso.fr/>) , [AFT-RN](http://www.aft-rn.net/) (<http://www.aft-rn.net/>) ... et bien sûr le Café Pédagogique dont [l'annonce](http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/01/28012008Accueil.aspx) (<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/01/28012008Accueil.aspx>) donne vraiment envie d'y participer. Il y a un [concours](http://www.forum-rennes2008.fr/Files/Reglement.pdf) (<http://www.forum-rennes2008.fr/Files/Reglement.pdf>) qui nécessite de s'inscrire sur le site. Et puis en plus, comme il est dit [dans la plaquette](http://www.weblettres.net/forum2008.pdf) (<http://www.weblettres.net/forum2008.pdf>) (Weblettres), le Forum recevra la visite de Xavier Darcos, notre ministre en personne !

Lors de ma première visite j'ai eu l'impression d'être sur un site de l'Institution. En effet il y a à droite la présence rassurante du logo caractéristique de Ministère et puis on est un peu dans le même habillage graphique que [le site de la Maison Mère](http://www.education.gouv.fr/) (<http://www.education.gouv.fr/>) . Mais juste après des indices qui ne trompent pas : les pages web au format .aspx, l'enfant qui écrit *Imagine* au tableau noir (souvenez-vous de la campagne publicitaire [On imagine](http://www.microsoft.com/france/apropos/communication/onimagine/presse.mspx) (<http://www.microsoft.com/france/apropos/communication/onimagine/presse.mspx>)), et puis surtout notre expression rencontrée plus haut *Enseignants Innovants* ce qui en anglais donne [Innovative Teachers](http://www.microsoft.com/education/innovativeteachers.mspx) (<http://www.microsoft.com/education/innovativeteachers.mspx>) (amusez-vous à chercher [ici](http://www.innovativeteachers.com/) (<http://www.innovativeteachers.com/>) le site des *Innovative Teachers de France*, c'est là encore très instructif).

Vous l'aurez deviné, Microsoft est partenaire de l'opération. Une présence discrète en bas de page d'accueil, bon dernier parmi tous les autres partenaires (dont cinq sont publics). Une discréetion qui contaste avec le fait que... Microsoft est propriétaire du nom de domaine du site !!! Il suffit en effet de faire une courte recherche depuis n'importe quel [whois](http://fr.wikipedia.org/wiki/Whois) (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Whois>) du net (par exemple [ici](http://www.who.is/whois-fr/ip-address/forum-rennes2008.fr/) (<http://www.who.is/whois-fr/ip-address/forum-rennes2008.fr/>)) pour avoir les informations suivantes :

domain:	forum-rennes2008.fr
identified:	N
holder:	MICROSOFT France
address:	18, avenue du Québec
address:	91957 Courtabœuf Cedex
country:	FR

Le Café Pédagogique peut toujours mettre son *copyright Tous droits réservés* en bas de toutes les pages du site (et Projetice son

email pour le [contact](http://www.forum-rennes2008.fr/Contactez-Nous.aspx) (<http://www.forum-rennes2008.fr/Contactez-Nous.aspx>), il n'empêche que le propriétaire légal du nom de domaine www.forum-rennes2008.fr c'est Microsoft et uniquement Microsoft. Voici donc une manifestation dont l'un des partenaires est propriétaire du nom de domaine qui héberge la manifestation ! J'avoue avoir rarement vu ça. Et je ne suis pas certain que tous les participants, membres des associations ou inscrits au concours (qui doivent, j'imagine, mettre leurs documents sur le site), soient au courant de ce que j'appelera une *légère* incongruité susceptible de refroidir l'ambiance.

Je comprends mieux en tout cas l'absence de la plus *libre* de toutes les associations d'enseignants, l'association de professeurs de mathématiques [SéSAMATH](http://www.sesamath.net/) (<http://www.sesamath.net/>). Et pourtant, pour utiliser tous les jours la suite d'exercices libre [Mathenpoche](http://mathenpoche.sesamath.net/) (<http://mathenpoche.sesamath.net/>) avec mes élèves, je puis témoigner que ce sont de formidables et authentiques *innovative teachers*. Vous en connaissez beaucoup vous des associations d'enseignants qui aient réussi à lancer avec succès une véritable petite bombe dans le milieu : des [manuels scolaires](http://manuel.sesamath.net/) (<http://manuel.sesamath.net/>) libres et collaboratifs ?

Mais oublions ce Forum *made in Microsoft* et revenons à nos moutons en poursuivant la visite Projetice.

Pour ce qui concerne la rubriques *Projets* deux fiches pdf sont à disposition : [Besoin de matériels ?](http://www.projetice.fr/downloads/fiches/reperes/fiche_pret_materiels.pdf) (http://www.projetice.fr/downloads/fiches/reperes/fiche_pret_materiels.pdf) et [Accompagnement de projets](http://www.projetice.fr/downloads/fiches/reperes/fiche_accompagnement_projets.pdf) (http://www.projetice.fr/downloads/fiches/reperes/fiche_accompagnement_projets.pdf). Sur la base d'un projet personnel TICE de l'enseignant on peut vous donc vous accompagner et vous prêter du matériel. Et pour le matériel on ne lésine pas : « *chariot mobile (structure + 11 PC portables + dispositif wifi + vidéoprojecteur + appareil photo numérique + imprimante/scanner/copieur) - Tablet PC - Tableau Numérique Interactif - PDA* »... Rien que ça ! Le tout en prêt... gratuit ! C'est alléchant non ?! Allez hop je signe tout de suite ! Je vois d'ici la mine réjouie de mon chef d'établissement annonçant fièrement aux parents d'élèves et à la collectivité que notre école est à la pointe des expérimentations TICE ! Quelles en sont les conditions ? « *Il est simplement demandé à l'un des membres (au moins) de l'équipe pédagogique concernée d'adhérer à l'association. Un compte-rendu des actions menées doit être communiqué à l'association à intervalles réguliers et en fin de prêt.* » Mais oui bien sûr, c'est la moindre des choses, où dois-je signer ?

Petite parenthèse. Pour le matériel ne pas s'étonner si, autre partenaire, c'est du HP qui débarque, à en croire les termes de ce [document .doc](http://www.misselis.com/HP/documents/PartenariatHPv2.doc) (<http://www.misselis.com/HP/documents/PartenariatHPv2.doc>) (qui très étrangement traîne sur internet, mais à mon avis plus pour très longtemps). Quant au [système d'exploitation](http://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_d'exploitation) ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Système d'exploitation](http://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_d'exploitation)) présent dans tous ces petits bijoux technologiques, mieux vaut ne même plus se poser la question.

Petite anecdote photographique. L'accueil [Éducation](http://www.microsoft.com/france/education/) (<http://www.microsoft.com/france/education/>) de Microsoft :



La rubrique [Projets : Tablet PC](http://www.projetice.fr/share/tablet_pc.aspx) (http://www.projetice.fr/share/tablet_pc.aspx) de Projetice :

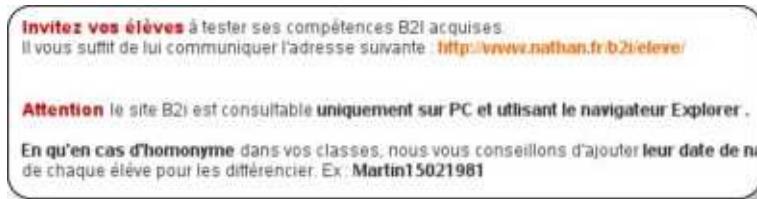


Il y a également d'autres photographies issues du site de Microsoft dans le livre blanc de Projetice. Elles sont toutes non créditées (ou alors je suis passé à côté). Mais on a bien le droit de puiser dans le stock iconographique du partenaire. Pour votre gouverne on en trouve de toutes aussi jolies (et moins "formatées") sur le site Flickr.com restreint aux licences de libre diffusion *Creative Commons*, par exemple [avec le tag education](http://www.flickr.com/search/?q=education&l=cc&ct=0&s=int) (<http://www.flickr.com/search/?q=education&l=cc&ct=0&s=int>) .

Vient ensuite le volet *Actions*, peu fourni pour le moment. [Une page est consacrée au B2i](http://www.projetice.fr/b2i/index.aspx) (<http://www.projetice.fr/b2i/index.aspx>) et l'aide que l'association peut vous y apporter. Il n'y a qu'un seul lien sur cette page : un lien vers l'éditeur Nathan. Huit ans que le B2i existe mais aucune autre ressource n'est proposée (comme par exemple le logiciel libre [GiBii](http://wikigibii.ac-bordeaux.fr/) (<http://wikigibii.ac-bordeaux.fr/>))

que quasiment toutes les académies sont en train de déployer). Je suggère fortement à Projetice d'aller [faire un tour](http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/b2i2004_index.aspx) (http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/b2i2004_index.aspx) chez leurs amis du Café Pédagogique pour pallier à cela.

Lorsque vous cliquez sur le [site de Nathan](http://www.nathan.fr/b2i) (<http://www.nathan.fr/b2i>) vous arrivez sur un espace dédié pour « *tester et évaluer le niveau de vos élèves dans le cadre du Brevet informatique et internet* ». Ce genre de test en ligne n'est pas conforme à [l'esprit du B2i](http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/b2i_index.aspx) (http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/b2i_index.aspx) qui doit être évalué dans les classes tout au long de l'année. Et ce genre d'annonce « *Attention le site B2i est consultable uniquement sur PC et utilisant le navigateur Explorer* » n'est pas conforme à l'esprit d'[interopérabilité](http://fr.wikipedia.org/wiki/Interop%C3%A9rabilit%C3%A9_informatique) (http://fr.wikipedia.org/wiki/Interop%C3%A9rabilit%C3%A9_informatique) qui doit animer tout acteur des TICE.



Du coup impossible de vous en dire plus avec mon navigateur libre [Firefox](http://www.mozilla-europe.org/fr/products/firefox/) (<http://www.mozilla-europe.org/fr/products/firefox/>) sous système d'exploitation libre [GNU/Linux](http://fr.wikipedia.org/wiki/Linux) (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Linux>) [Ubuntu](http://www.ubuntu-fr.org/) (<http://www.ubuntu-fr.org/>) . Sur la droite de l'accueil du site dédié de Nathan, on peut lire « *Réalisé avec l'aide du programme Partenaire pour l'éducation de Microsoft Education* ». Je commence à comprendre...

Continuons (courageusement) notre petite investigation avec la rubrique *Ressources*. Dans la catégorie [Fiches découvertes](http://www.projetice.fr/resources/documents/index_decouvertes.aspx) (http://www.projetice.fr/resources/documents/index_decouvertes.aspx) on vous propose de nombreux documents « *permettant de découvrir des outils, des matériels, des logiciels* ».

Microsoft Word, Microsoft Powerpoint, Microsoft Frontpage, Microsoft Encarta, Microsoft Windows Movie Maker, Microsoft Photorécit... Voilà un éditeur de [logiciels propriétaires](#) qui a la cote sur Projetice ! En cherchant bien on trouve néanmoins la présence de deux logiciels libres mais jamais cités en tant que tels ([Audacity](http://www.framasoft.net/article1039.html) (<http://www.framasoft.net/article1039.html>) et [Camstudio](http://www.framasoft.net/article1045.html) (<http://www.framasoft.net/article1045.html>)). Gageons qu'ils doivent se sentir bien seuls !

Exemple 1 :



Exemple 2 :



Créer un site avec Word ! C'est le parent d'élèves [Tristan Nitot](http://standblog.org/blog) (<http://standblog.org/blog>) qui va être content ! Quant à Dreamweaver, il fait écho au tutoriel sur Flash MX. Ajoutez-y tous les logiciels cités plus haut et ça commence sérieusement à plomber le budget TICE d'un établissement scolaire (de quelles poches provient-il déjà ce budget ?). Parce que, petit rappel, dans un établissement scolaire il faut payer autant de licences de logiciels propriétaires qu'il y a de postes (assorti d'une interdiction faite à l'élève d'installer ces logiciels chez lui). Il en va tout autrement avec les [logiciels libres](#) (<http://www.april.org/articles/divers/enjeux-des-logiciels-libres-face-a-la-privatisation-de-la-connaissance-2.html>) .

Dans la catégorie [Téléchargement](http://www.projetice.fr/resources/download.aspx) (<http://www.projetice.fr/resources/download.aspx>), cinq logiciels propriétaires (dont deux [sharewares](#) (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Partagiciel>) et deux Microsoft) et, vous en doutiez ?, aucun logiciel libre. On y trouve ainsi l'anglophone *Fun With Construction* permettant de faire de la [géométrie dynamique](#) (http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9om%C3%A9trie_dynamique). Mais, feignons l'indignation, pourquoi diable ne pas citer [Geogebra](#) (<http://www.geogebra.org/cms/index.php?lang=fr>), [Geonext](#) (<http://geonext.uni-bayreuth.de/index.php?id=2453>) ou, encore un projet Sésamath, [Tracepoche](#) (<http://tracenpoche.sesamath.net/>) (de Sésamath) ?

Regardons désormais un peu la rubrique *Formation* et commençons par la rubrique [Se former](http://www.projetice.fr/training/materials.aspx) (<http://www.projetice.fr/training/materials.aspx>). Je passe outre les [formats](#) (<http://www.formats-ouverts.org/>) de fichiers, nous ne sommes plus à ça près. Par

contre je ne risque pas de passer outre la ressource suivante : « *Aspects juridiques : droit et éducation - La lutte contre la copie illégale de logiciels* ». Allez-y, [cliquez dessus](http://www.projetice.fr/downloads/droit/TICE_et_droit_copie_illegale_logiciels.ppt) (http://www.projetice.fr/downloads/droit/TICE_et_droit_copie_illegale_logiciels.ppt) , C'est du format .ppt (Powerpoint) mais nous on a la suite bureautique libre [OpenOffice.org](http://fr.openoffice.org/) (<http://fr.openoffice.org/>) pour l'ouvrir et la lire correctement, suite bureautique libre dont la renommée et la [pertinence scolaire](http://julien.noel.free.fr/ooo/) (<http://julien.noel.free.fr/ooo/>) doivent être confidentielles puisque jamais citée par Projetice.

Je vous laisse un petit temps pour lire le document (et éventuellement pour encaisser le coup) en exposant ci-dessous trois copies d'écran du diaporama.

Diapo n°18

Respect de la propriété intellectuelle

Responsabilité du dirigeant face au respect de la propriété intellectuelle

- La violation des droits sur un logiciel est sanctionnée de la même façon que la violation d'un droit d'auteur
- Les peines maximales prévues sont :
 - personnes physiques : 300 000 euros d'amende et 3 ans d'emprisonnement
 - personnes morales : 1 500 000 euros d'amende et 3 ans d'emprisonnement
 - bandes organisées : 500 000 euros d'amende et 5 ans d'emprisonnement

Diapo n°13

Respect de la propriété intellectuelle

Quelques pratiques courantes dans les établissements scolaires

- Sur le réseau, pédagogique et / ou administratif, l'utilisation d'un logiciel copié sans autorisation ni droit de diffusion (= contrefaçon)
- L'installation d'un master sans licence attenante ou sur plus d'ordinateurs que ne l'autorise sa licence
- La diffusion d'un logiciel (ou de contenus numériques soumis à droits) original (personnel ou appartenant à l'établissement) ou piraté
- Le piratage sur Internet, qui consiste à télécharger sur le web un logiciel distribué illégalement

Diapo n°23

Comment lutter contre ce problème ?

En définissant des modes de fonctionnement

- En prenant l'habitude de ne pas utiliser soi-même de programme protégé sans autorisation
- En établissant une stratégie d'acquisition de logiciels afin de fournir les outils nécessaires aux besoins fonctionnels des utilisateurs, notamment ceux qui utilisent des postes fixes

« *Comment lutter contre ce problème ? En établissant une stratégie d'acquisition de logiciels afin de fournir les outils nécessaires aux besoins fonctionnels des utilisateurs, notamment ceux qui utilisent des postes fixes...* » Mais d'où sort-il ce document ? Du sein de Projetice, de Microsoft, de la [BSA](http://fr.wikipedia.org/wiki/Business_Software_Alliance) (http://fr.wikipedia.org/wiki/Business_Software_Alliance) ou des trois réunis ? Oh bien sûr,

on y trouve aucune contre-vérité. Ils ont leurs experts. Tout est certainement juridiquement sans faille. Exemple (diapo n°10) : « *Les logiciels sont ainsi considérés comme des œuvres de l'esprit : ils sont protégés par les droits d'auteur, ce qui indique clairement qu'ils ne peuvent être ni copiés, ni utilisés en dehors des conditions autorisées par leur auteur. Par conséquent, un logiciel sans licence d'utilisation est une contrefaçon.* » Irréfutable en effet si l'on est *en dehors des conditions autorisées et/ou sans licence*. Le problème c'est qu'il donne la très désagréable impression que n'existent que les logiciels propriétaires (et leur rhétorique de contrôle/coercition) dans le monde pourtant pluriel des logiciels.

Ce n'est pourtant pas compliqué de *lutter contre ce problème* sans la moindre *stratégie d'acquisition* parce que sans acquisition tout court (ce qui n'empêche pas le don et la facturation de services) en faisant fi de cette sombre histoire de *postes fixes*. Ce n'est d'ailleurs pas un problème mais c'est une solution. Et, désolé d'être un peu emphatique, cette solution porte un nom : le logiciel libre.

Nous pouvons en [témoigner](http://www.framasoft.net/rubrique2.html) (<http://www.framasoft.net/rubrique2.html>) , le logiciel libre recouvre aujourd'hui tout le spectre des besoins applicatifs d'une école, d'un collège ou d'un lycée (si vous n'en avez [jamais entendu parler](http://www.framasoft.net/article1648.html) (<http://www.framasoft.net/article1648.html>) , vous pouvez sous Windows tester les plus populaires d'entre eux en les installant sans risques [sur votre clé USB](http://www.framakey.org/) (<http://www.framakey.org/>)). Et ce spectre va jusqu'au système d'exploitation lui-même. GNU/Linux (pour exemple la distribution [Ubuntu](http://www.ubuntu-fr.org/) (<http://www.ubuntu-fr.org/>)) ou Windows Vista ? Telle est désormais la question et elle mérite sérieuse évaluation.

Je reconnais cependant que si vous envisagez de n'utiliser que des Tablet PC, Tableaux Numériques Interactifs et autres PDA, alors le logiciel libre et GNU/Linux ont un temps de retard (ce n'est d'ailleurs pas tant leur faute que celle des constructeurs). Mais, franchement, est-ce la priorité numérique de l'école que d'utiliser de tels outils aussi puissants soient-ils ?

Bon. Sachant cela, voici ce que pourrait donner la diapo n°13 dans *l'autre monde possible des logiciels*. Quelques pratiques courantes dans les établissements scolaires utilisant des logiciels libres. Le [logiciel libre](#) se télécharge tout ce qu'il y a de plus légalement sur internet. On peut l'installer partout (sur les postes de l'école, sur les ordinateurs personnels des enseignants, des élèves...). Il peut-être copié autant de fois qu'on le souhaite. La diffusion d'un logiciel libre est non seulement autorisé mais même encouragé. Et on peut même le modifier pour l'adapter à ses besoins.

C'est [tentant](http://www.toulibre.org/pub/2007-01-06-libres-clics/logiciel-libre-en-pratique.pdf) (<http://www.toulibre.org/pub/2007-01-06-libres-clics/logiciel-libre-en-pratique.pdf>) non ? Tellement tentant que j'ai envie d'adhérer de ce pas à l'[APRIL](http://www.april.org/) (<http://www.april.org/>) pour soutenir le mouvement dans son ensemble et le suivre au quotidien sur [LinuxFr.org](http://linuxfr.org/) (<http://linuxfr.org/>) !

Au lieu de cela Projetice nous propose d'applomb ce document. Imaginez une seconde l'effet qu'il peut produire sur un enfant dans l'hypothèse où un professeur zélé membre de l'association aura eu la bonne idée de le projeter en classe !

Ce qu'un costard-cravate de Microsoft ne peut pas faire justement, vous me suivez ?

J'encours peut-être un risque à écrire ce qui va suivre mais tant pis. Dans un contexte éducatif proposer ce document en réussissant l'exploit de ne pas évoquer ne serait-ce qu'une seule fois les logiciels libres ce n'est plus une omission c'est de la propagande !

Mais calmons-nous et finissons tant bien que mal la visite. Dans la catégorie [Vidéos Projets](http://www.projetice.fr/training/videos_projets.aspx) (http://www.projetice.fr/training/videos_projets.aspx) , un document a également retenu mon attention.



Utilisation d'Office
CRDP Orléans-Tours / Microsoft Education | 29/11/06 |
Sommaire: Une vidéo qui permet de comprendre comment une suite bureautique classe, Tourné au lycée Jules Guesde (ex Mas de Tesse) à Montpellier. Le fichier est en format .wmv.

Il a fallu que je retourne sous Windows (XP) pour lire la vidéo parce que mon GNU/Linux Ubuntu apprécie peu le format multimédia non libre de Microsoft, le format .wmv. Je vous invite à [la regarder](http://www.projetice.fr/videos/office.wmv) (<http://www.projetice.fr/videos/office.wmv>) à votre tour parce que c'est très intéressant. Publicité Microsoft ou documentaire de pratiques pédagogiques ? À vous de juger. En tout cas tous les logiciels de la suite bureautique propriétaire MS Office de Microsoft sont bien cités. Je ne nie pas le fait que *par rapport au référentiel* du BTS en question cette suite soit peut-être le meilleur choix mais je me demande tout de même pourquoi le [CRDP Orléans-Tours](http://www.crdp.ac-orleans-tours.fr/) (<http://www.crdp.ac-orleans-tours.fr/>) a éprouvé le besoin d'apposer le sceau de l'Institution à ce *publi-reportage*.

Dans la catégorie [Tutoriels vidéos](http://www.projetice.fr/training/webcasts.aspx) (<http://www.projetice.fr/training/webcasts.aspx>) 26 ressources au format .wmv (à ce propos jetez un coup d'œil à l'URL de la page avec ses "training" et ses "webcasts", tout le reste du site est à l'avantage). 15 ressources concernent Excel et 5 Word. Et par n'importe quelle version de ces deux logiciels, la toute dernière, la 2007. N'oubliez pas de vous mettre à jour !



Excel 2007 - Création automatique et Automaths
Bernard Egger | 2007 |

Sommaire: Les maths avec Office 2007. Format wmv.

Word 2007 - Créer un nouveau style
Bernard Egger | 2007 |
Sommaire: Les maths avec Office 2007. Format wmv.

Word 2007 - Insérer un graphique Excel
Bernard Egger | 2007 |
Sommaire: Les maths avec Office 2007. Format wmv.

Word 2007 - Word 2007 et Encarta Maths
Bernard Egger | 06/07 |
Sommaire: Les maths avec Office 2007. Format wmv.

Sinon il y a également une page [Questions fréquentes](http://www.projetice.fr/about/faqs.aspx) (<http://www.projetice.fr/about/faqs.aspx>) : Comment devenir membre de Projetice ? Pourquoi devenir membre de Projetice ? etc. Et puis plus bas... cette question : « *Mon ordinateur est un peu ancien et je ne dispose pas des dernières versions des logiciels que j'utilise. Cela pose-t-il problème pour tirer profit du site Projetice ?* »

Réponse Projetice : « *Le site Projetice ne nécessite pas de disposer des configurations et logiciels les plus récents. Le programme est compatible avec Microsoft Windows® 98, Windows Millennium ou Windows XP, et avec Microsoft Office 97 ou version ultérieure. Une connexion Internet haut débit facilite le téléchargement des ressources.* »

Mon ordinateur est un peu ancien et je ne dispose pas des dernières versions que j'utilise. Cela pose-t-il problème pour tirer profit du site Projetice ?

Le site Projetice ne nécessite pas de disposer des configurations et logiciels les plus récents. Le programme est compatible avec Microsoft Windows® 98, Windows Millennium ou Windows XP, et avec Microsoft Office 97 ou version ultérieure. Une connexion Internet haut débit facilite le téléchargement des ressources.

Je reconnaissais avoir été d'emblée un peu choqué par la réponse fournie. Mais à la réflexion, c'est du bon sens. Mieux vaut en effet posséder Windows XXX pour tirer pleinement parti des ressources du site !

Toujours est-il que je la trouve un peu légère cette *Foire Aux Questions*. On pourrait y ajouter d'autres questions. Non pas : *Faut-il être un partisan de l'informatique propriétaire en général et de Microsoft en particulier pour adhérer à l'association ?* Ce ne serait pas sérieux. Mais par exemple : *Mon établissement scolaire envisage de renouveler une partie de son parc informatique. Il hésite à passer à Windows Vista qui serait dit-on très gourmand en ressources et nécessiterait par conséquent l'achat d'un matériel fort coûteux. Qu'en pensez-vous ?* Ou encore, corollaire de la question précédente : *J'ai entendu parler de nouveaux ordinateurs nomades vraiment pas chers qui reposent sur GNU/Linux et des logiciels libres comme l'Eee PC ou l' OLPC (http://fr.wikipedia.org/wiki/One_Laptop_per_Child) . Me conseillez-vous de les acheter pour mon école ?*

Mais j'ai gardé *le meilleur*, si j'ose dire, pour la fin : le pied de page du site.

Dans l'onglet [La presse en parle](http://www.entreprofs.fr/presse/presse.aspx) (<http://www.entreprofs.fr/presse/presse.aspx>) des articles du Dauphiné Libéré, de La Provence et même du Monde de l'Education. Ils pourront désormais y ajouter le Framablog.

Et puis arrivent les deux pages *Confidentialité* et *Conditions*. Vous savez, *les trucs qu'on ne lit jamais* (sauf peut-être justement ceux qui sont familiarisés avec le logiciel libre sachant qu'un tel logiciel n'existe que parce qu'une licence libre l'accompagne).

Ce site a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le n°.....
(dernière mise à jour : 21 novembre 2006)

Projetice s'attache à protéger vos données personnelles. Cette déclaration décrit les conditions de collecte des données et d'utilisation du site et du service (« Site ») et hébergé pour Projetice par Projetice.fr ; en accédant à ce Site, vous acceptez de faire connaissance avec les conditions d'utilisation décrites dans ce document.

La page [Confidentialité](http://www.projetice.fr/about/privacyPolicy.aspx) (<http://www.projetice.fr/about/privacyPolicy.aspx>) expose les conditions de collecte de vos données personnelles.

Extrait 1 : « *Le Site peut également collecter des informations anonymes sur votre visite, dont le nom de votre fournisseur d'accès Internet et l'adresse IP utilisés pour accéder à Internet, la date et l'heure d'accès au site, les pages auxquelles vous accédez sur le Site et l'adresse Internet du site Web à partir duquel vous êtes arrivé sur notre site. Ces informations sont destinées à l'analyse des tendances et à l'administration et l'amélioration du Site.* »

Soit.

Extrait 2 : « *Les informations personnelles collectées sur le Site peuvent être stockées et utilisées aux États-Unis ou dans tout autre pays où Projetice, ses filiales, ses partenaires ou ses agents sont présents. En utilisant le Site, vous consentez à de tels transferts de vos informations personnelles en dehors de votre pays. Projetice respecte et se conforme au cadre du Safe Harbor comme mis en avant par le Département du Commerce des États-Unis en ce qui concerne la collecte, l'utilisation et la rétention de données en provenance de l'Union Européenne. »*

Yes Sir, I Will ! (but what is a *Projetice agent* exactly ?)

Extrait 3 : « *Projetice utilise parfois d'autres entreprises pour fournir certains services de sa part. Il peut s'agir par exemple de l'hébergement de sites Web, de l'empaquetage, de l'expédition et de la livraison de prix, de réponses à des questions posées par un client sur les produits et services. Nous ne transmettrons à ces entreprises que les informations personnelles nécessaires à leur service. En acceptant les conditions d'utilisation du site Projetice.fr et la présente déclaration de confidentialité vous consentez à ce que vos données fassent l'objet d'un tel transfert aux dites entreprises. Ces entreprises sont tenues de respecter la confidentialité de ces informations et ne peuvent en aucun cas les utiliser dans un autre but, notamment à des fins de prospection commerciale. »*

Pourquoi donc me parler à moi, enseignant membre d'une association d'enseignants : d'autres entreprises, de prix et de transfert de mes données à ces entreprises ?

Surtout que, extrait 4 : « *Il arrive que cette déclaration de confidentialité soit mise à jour. Dans ce cas, nous corrigéons la date de « dernière mise à jour » en haut de la déclaration de confidentialité. En cas de modifications substantielles de cette déclaration, nous vous le signalerons en plaçant une notice visible sur la page d'accueil du site Web ou en vous envoyant directement une notification. Nous vous encourageons à consulter régulièrement cette déclaration de confidentialité afin de rester informé de comment nous vous aidons à protéger les informations personnelles que nous collectons. L'utilisation continue de ce service constitue votre accord quant à cette déclaration de confidentialité et à ses mises à jour. »*

Elle est potentiellement bien volatile c'est déclaration de confidentialité !

Penchons-nous pour finir (en beauté) sur les [Conditions d'utilisation du site](http://www.projetice.fr/about/termsAndConditions.aspx) (<http://www.projetice.fr/about/termsAndConditions.aspx>) .

Extrait 1 (dit Les Services) : « *A travers son réseau Internet, Projetice vous fournit l'accès à une grande variété de ressources, y compris des outils de développement, des espaces de téléchargement, des forums de discussion et l'information sur les produits (appelés "Services"). Les Services, y compris toutes les mises à jour, les perfectionnements, les nouveaux dispositifs, et/ou l'ajout de n'importe quelles nouvelles propriétés, sont soumis aux conditions d'utilisation. (...) Sauf spécification contraire, les Services sont destinés à un usage personnel et non-commercial. Sont interdits : toute modification, création de travaux dérivés, utilisation sur un autre site, reproduction, publication, diffusion, commercialisation des informations, logiciels produits ou services obtenus sur ce site. »*

Euh... Sommes-nous vraiment sur un site d'enseignants censé « *s'appuyer sur la mutualisation des pratiques par les enseignants et des questions techniques et pédagogiques qu'elles soulèvent* ». À moins que l'intégralité du site soit sous *spécification contraire*, j'y vois une certaine incohérence avec la dernière des [Questions Fréquentes](http://www.projetice.fr/about/faqs.aspx) (<http://www.projetice.fr/about/faqs.aspx>) : *Est-il possible de partager les ressources téléchargées sur le site Projetice avec d'autres collègues ?* Réponse (sybilline) de Projetice : *Vous pouvez profiter de toutes ces ressources de notre site avec vos collègues.*

Extrait 2 (dit Les logiciels) : « *Tout logiciel disponible pour téléchargement à partir de ce Site (le « Logiciel ») est protégé par les droits d'auteur de Projetice et/ou de ses fournisseurs. L'utilisation du Logiciel est régie par les termes du contrat de licence utilisateur final, s'il existe, qui est inclus dans le Logiciel ou qui l'accompagne (le « Contrat de licence »). L'utilisateur final doit accepter les termes du Contrat de licence pour pouvoir installer le Logiciel... »*

STOOOP ! Pas la peine de poursuivre. Je vous livre le secret.

Vous prenez la page [Mentions Légales](http://www.microsoft.com/france/core/copyright.mspx) (<http://www.microsoft.com/france/core/copyright.mspx>) du site de Microsoft et dans le corps du texte, à chaque fois que vous voyez le mot *Microsoft* vous le remplacez par *Projetice*. Simple non ?! Un trivial rechercher/remplacer ! (pour la *confidentialité* c'est moins grossier mais cela se passe sur [cette page](http://privacy.microsoft.com/fr-fr/fullnotice.aspx) (<http://privacy.microsoft.com/fr-fr/fullnotice.aspx>))

Du coup ça donne des petites choses assez cocasses :

OTTE. LE LOGICIEL NEST GARANTI, LE CONTRAT DE LICENCE. SAUF GARANTIE, Projetice CORPORATION EXCLUT TOUTE GARANTIE, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLIÉE, PARTICULIÈRE, DE PROPRIÉTÉ ET D'ABSENCE DE FAUTE.

Et :

MENTION RELATIVE A LA LIMITATION DES DROITS

Tout Logiciel téléchargé à partir de ce Site pour le compte ou au nom de l'administ d'Amérique ("l'Administration Fédérale"), n'est fourni qu'avec des droits limités. L' reproduction, la duplication ou la divulgation par l'Administration Fédérale est sou prévues par le sous-paragraphe (c)(1)(ii) concernant les droits sur les données tech (DFARS 252.227-7013) ou aux limitations prévues par les sous-paragraphe (c)(1) commercialisés - Droits limités (48 CFR 52.227-19). Le fabricant est Projetice Corp Way, Redmond, WA 98052-6399.

« *Le fabricant est Projetice Corporation, One Projetice Way, Redmond, WA 98052-6399.* » Et voilà notre association d'enseignants français qui se transforme en un fabricant d'une corporation domiciliée à Redmond USA, c'est-à-dire exactement à la même adresse postale que Microsoft !!!

Il est grand temps de conclure je crois.

Une dernière chose.

Vous vous souvenez ? L'enseignant alléché par le prêt gratuit de somptueux matériels dernier cri. On ne lui demandait rien d'autre qu'une adhésion et des compte-rendus à intervalles réguliers. Bon ben nous y sommes avec le paragraphe *Documents fournis à Projetice ou postés sur le Site.*

DOCUMENTS FOURNIS À PROJETICE OU POSTÉS SUR LE SITE

Projetice ne réclame pas la propriété des documents que vous lui fournissez (y compris les suggestions et commentaires), que vous envoyez, téléchargez ou enregistrez sur n'importe quel Service et services associés pour la visualisation par le grand public, ou par les membres de toute communauté privée ou publique. Cependant, en postant, en téléchargeant, en entrant, en fournissant ou en soumettant ("postant") votre contribution, vous accordez à Projetice, à ses sociétés apparentées et associées la permission d'employer votre contribution en liaison avec ses activités Internet (comprenant, sans limitation, tous les services de Projetice), y compris, sans limitation, les droits de : copier, distribuer, transmettre, montrer publiquement, exécuter publiquement, reproduire, éditer, traduire et restructurer votre contribution ; pour publier votre nom en liaison avec votre contribution ; et le droit de céder de tels droits à tout fournisseur des services et ce pour la durée de validité des droits d'auteur et pour le monde entier.

Extrait 3 (dit Mes documents) : « *Projetice ne réclame pas la propriété des documents que vous lui fournissez (y compris les suggestions et commentaires), que vous envoyez, téléchargez ou enregistrez sur n'importe quel Service et services associés pour la visualisation par le grand public, ou par les membres de toute communauté privée ou publique. Cependant, en postant, en téléchargeant, en entrant, en fournissant ou en soumettant ("postant") votre contribution, vous accordez à Projetice, à ses sociétés apparentées et associées la permission d'employer votre contribution en liaison avec ses activités Internet (comprenant, sans limitation, tous les services de Projetice), y compris, sans limitation, les droits de : copier, distribuer, transmettre, montrer publiquement, exécuter publiquement, reproduire, éditer, traduire et restructurer votre contribution ; pour publier votre nom en liaison avec votre contribution ; et le droit de céder de tels droits à tout fournisseur des services et ce pour la durée de validité des droits d'auteur et pour le monde entier. Aucune compensation ne sera payée en ce qui concerne l'utilisation de votre contribution, de la manière prévue ci-dessus. Projetice n'a aucune obligation de poster ou d'employer n'importe quelle contribution que vous pouvez fournir et peut enlever n'importe quelle contribution à tout moment, à sa seule discréction.*

Voici donc très exactement ce que Projetice peut faire avec votre compte-rendu ou tout autre document que vous aurez placé sur son site. Et elle peut en faire des choses ! *Éditer, traduire et restructurer sans limitation votre contribution pour le monde entier*, vous appelez cela comment vous ? Vous d'ailleurs qui n'êtes pas tout à fait à la même enseigne (rappel de l'extrait 1 ci-dessus) : *Sauf spécification contraire, les Services sont destinés à un usage personnel et non-commercial. Sont interdits : toute modification, création de travaux dérivés, utilisation sur un autre site, reproduction, publication, diffusion, commercialisation des informations, logiciels produits ou services obtenus sur ce site.* En plus il n'y a pas que Projetice qui peut faire des choses avec votre contribution, il y a toutes les sociétés apparentées et associées (et jamais nommées).

Admettons, ça n'est qu'un cas d'école, que Microsoft fasse partie de ces sociétés apparentées ou associées. Alors elle peut en toute légalité *restructurer votre contribution* (par exemple avec un joli et fort visible logo). Puis la présenter sous votre nom dans le monde entier pour montrer comment les enseignants français font tout plein de belles choses avec les TICE et... avec Microsoft ! Bien entendu rien ne dit qu'elle le fera. Et si tel était le cas il est fort possible que cela vous convienne. Il est fort possible que vous en soyez même flatté. Mais dans le cas contraire cette petite explicitation n'était peut-être pas inutile.

Toujours est-il que baignant dans la [culture libre](http://www.freescape.eu.org/piraterie/complet.html) (<http://www.freescape.eu.org/piraterie/complet.html>) depuis des années, ce n'est

pas le genre de contrat que je suis habitué à rencontrer. Jamais je n'aurais pu imaginer un site d'enseignants proposer de telles conditions aux collègues. Surtout, je me répète une dernière fois, quand on en appelle dans son livre blanc à la *mise en commun* et la *mutualisation des ressources*. À comparer avec les licences de documents les plus adaptées à l'école à l'heure actuelle, [les licences Creative Commons](http://www.framasoft.net/article4399.html) (<http://www.framasoft.net/article4399.html>).

Ouf ! Voilà. Fin de la visite. Désolé d'avoir été aussi long mais je dois dire qu'au cours de ma petite enquête j'ai été de découverte en découverte. La dernière étant l'étrange impression que personne ne semble voir là un problème ou tout du moins l'écrire publiquement. Sauf à penser que je suis le seul à y voir un problème...

Il n'en demeure pas moins que, comme cela a été dit en préambule, j'ai eu beau chercher, pas une mention du logiciel libre (ni a fortiori de GNU/Linux) sur le site. Un assourdissant silence mais un silence me semble-t-il compréhensible à la lumière de cet exposé.

Un exposé qui malgré tout ne doit pas nous exonerer de la question de l'espace libre (sic !) occupé actuellement par Projetice et affiliés (je pense en particulier aux interventions dans les classes qui répondent à un réel besoin et à une réelle demande). Un exposé non exempt de commentaires péremptoires et sarcastiques qui ne s'imposaient peut-être pas. Un exposé, j'en conviens fort bien, sélectif et orienté. Mais un exposé néanmoins factuel puisque je me suis borné aux informations que j'ai pu lire sur le web tout comme pourrait le faire n'importe quel internaute.

Un exposé enfin que j'ai souhaité, j'ose le mot, pédagogique et que j'ai tenté dans la mesure de mon possible de rendre accessible (d'où la présence de nombreux liens connexes). Car, pourquoi le nier, j'espère dépasser ici la sphère des initiés et toucher un maximum d'enseignants, parents d'élèves et plus généralement tous ceux qui se sentent concernés par les questions éducatives dans la société de l'information.

Ce ne sera pas facile parce nous ne disposons clairement pas des mêmes moyens (marketing, etc.) et des mêmes leviers (lobbying, etc.) que Projetice et son partenaire. Un partenaire dont je signale ou rappelle au passage qu'il est également engagé globalement depuis des années avec l'Éducation Nationale via des [accords de coopération](http://www.educnet.education.fr/plan/fiches/microsoft.htm) (<http://www.educnet.education.fr/plan/fiches/microsoft.htm>) qui ne nous facilitent pas la tâche. Du coup je peux aussi objectivement mettre une croix sur l'espoir d'un quelconque relai institutionnel (et je ne vous parle même pas du Café Pédagogique dont ce billet signe certainement l'arrêt de mort des annonces du réseau Framasoft sur son site).

Je compte donc sur internet, c'est-à-dire sur vous si vous le jugez opportun, pour réussir malgré tout à diffuser le présent article et atteindre le plus large public possible. *Un peu* pour mettre en garde les collègues enseignants des choix implicites de l'association Projetice. *Beaucoup* pour évoquer une discrète mais habile stratégie d'entrisme de Microsoft à l'école française. *Passionnément* parce que je crois à l'alternative du logiciel libre non seulement pour l'école mais pour l'ensemble de la société.



PS : Il va sans dire que les colonnes de ce blog sont ouvertes à un droit de réponse qu'il provienne de Projetice, de Microsoft France Éducation, des deux ensemble ou des deux réunis.

L'illustration finale est une photographie de Eschipul intitulée Running with the seagulls disponible [sur le site Flickr.com](http://www.flickr.com/photos/eschipul/386762837/) (<http://www.flickr.com/photos/eschipul/386762837/>) sous licence [Creative Commons By-Sa](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/deed.fr) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/deed.fr>).

Commentaires

[1.](#) Le jeudi 14 février 2008, 09:50 par [Sylvain](http://blog.famille-gamel.com/) (<http://blog.famille-gamel.com/>)

MS a donc très bien compris comment maintenir sa position: en attaquant à la source.

Tant que informatique=PC+Windows dans la tête de M. tout le monde, le logiciel libre aura du mal à se faire une place au soleil. Il est important de lutter contre ce genre de pratiques car le seul avenir viable reste la diversité.

Voilà un bilan bien triste sur une initiative qui aurait pu paraître sympathique.

Tout "partenariat" avec un acteur majeur, que ce soit Apple ou MS, a tendance à dériver sur une exploitation commerciale.

Éduquons nos enfants pour mettre à terre cette propagande malsaine.

2. Le jeudi 14 février 2008, 10:11 par Woshee

Merci infiniment pour ce billet de très grande qualité, je le garderai dans mes signets longtemps je crois :)
Pour info, avez vous clairement fournit un lien vers ce billet à un responsable de projetice?

3. Le jeudi 14 février 2008, 11:03 par [Valinor](http://www.aldarion.org) (<http://www.aldarion.org>)

Post de très grande qualité. Long, mais super intéressant. Comme quoi Sony n'est pas le seul à créer des sites miroirs pour faire de la publicité...

Valinor

4. Le jeudi 14 février 2008, 15:48 par LeBelge

La Belgique n'est pas épargnée par MS:

<http://www.enseignons.be/administra...> (<http://www.enseignons.be/administratif/partenaire.php>)

A noter toutefois que l'association dont il est question repose sur une large base d'enseignants très motivés pour le partage des cours.

A noter aussi qu'à côté du rouleau compresseur, une place est laissée, en toute liberté, aux logiciels libres:

<http://www.cyberprof.be/01/fr/cours...> (<http://www.cyberprof.be/01/fr/course.aspx>)

5. Le jeudi 14 février 2008, 15:49 par lebendre

Bravo pour le courage de démontrer ainsi le site pièce par pièce!!! Très très bon billet à garder dans un coin (mais à ne pas lire trop souvent, ça fait trop peur...) et à transmettre à tous ses collègues profs (et plus si affinités). Je m'y mets instantanément!

6. Le jeudi 14 février 2008, 18:03 par dub

très intéressant.

Je n'ai pas manqué de donner à cette association mon avis sur leur parti pris réducteur et intéressé.

7. Le jeudi 14 février 2008, 19:40 par [Benjamin Clerc](http://www.sesamath.net) (<http://www.sesamath.net>)

Nous avons été invités en octobre 2007 au siège de Microsoft France pour nous voir proposer une association à l'organisation du Forum des Enseignants Innovants. Nous avons décliné poliment l'invitation. Cela nous semblait bien loin de la philosophie générale de l'association : "L'association Sésamath a pour vocation essentielle de mettre à disposition de tous des ressources pédagogiques et des outils professionnels utilisés pour l'enseignement des Mathématiques via Internet. Inscrite délibérément dans une démarche de service public, l'association est attachée aux valeurs de la gratuité d'utilisation des ressources et du logiciel libre :

* elle favorise donc, dans la mesure du possible, des licences libres pour les documents et logiciels mis en ligne ainsi que des formats ouverts ;
* elle recommande à ses membres et contributeurs leur utilisation pour la communication, la production de documents et de ressources pédagogiques."

<http://www.sesamath.net/association...> (http://www.sesamath.net/association.php?page=asso_charte)

Benjamin Clerc, Président de Sésamath

8. Le jeudi 14 février 2008, 22:11 par MCMic

<http://validator.w3.org/check?uri=h...> (<http://validator.w3.org/check?uri=http%3A%2F%2Fwww.projetice.fr%2F& charset=%28detect+automatically%29&doctype=Inline&group=0>)

251 erreurs ^^

Merci pour le billet en tout cas, et abusé le coup de la licence copiée de microsoft, avec l'adresse à redmont ^^

9. Le jeudi 14 février 2008, 22:25 par [André Cotte](http://andrecotte.com/blog/) (<http://andrecotte.com/blog/>)

Bravo! Trois fois bravo! Du beau journalisme d'enquête.

J'ai déjà commencé à le faire circuler et crois-moi, je vais continuer. Ces pratiques ne sont pas connues des enseignants et de certains de leurs administrateurs. Merci d'avoir pris le temps de tout décortiquer pour nous.

10. Le jeudi 14 février 2008, 22:46 par [Sylvain](http://blog.famille-gamel.com/) (<http://blog.famille-gamel.com/>)

Coïncidence temporelle?

<http://www.macplus.net/magplus/depe...> (<http://www.macplus.net/magplus/depeche-17040-service-public-se-passe->

de-microsoft)

11. Le jeudi 14 février 2008, 23:08 par fred

A noter tout de même que certains fabricants de Pcs (Dell pour ne pas le nommer) fournissent à la demande de certaines académies des postes informatiques en base Windows mais surtout toute une suite très très complète de logiciels libres (openoffice, gimp, pdf creator, italc je crois aussi, etc...) préinstallés sur les machines. Je vais utiliser ça bientôt...

12. Le vendredi 15 février 2008, 00:46 par JN

Excellent travail factuel, didactique et critique.

Je compte faire passer votre document où il faut pour illustrer la différence qu'il existe entre standard intéropérable et univers standardisé Microsoft...

Merci pour cette contribution.

JN

13. Le vendredi 15 février 2008, 00:56 par [edulibre](http://www.edulibre.org) (<http://www.edulibre.org>)

Ce billet éclaire effectivement les liens avec Microsoft de certains sites de "partage" autour des TICE, mais ce "partenariat" est affiché (d'ailleurs, le lien vers le site du forum de Rennes donné sur le café pédagogique pointait pendant plusieurs jours sur microsoft.fr).

Pour les enseignants qui préfèrent des licences libres, d'autres projets comme <http://www.edulibre.org> (<http://www.edulibre.org>) se lancent...

14. Le vendredi 15 février 2008, 04:12 par Manchot

Bravo pour ce travail d'investigation et cette mise en lumière de connivences pour le moins troublantes.

En cherchant un peu sur leur site, on arrive tout de même à trouver les mots « logiciel libre » à deux reprises, et les mots « « logiciels libres » à une reprise (dans le document <http://www.projetice.fr/downloads/f...> (http://www.projetice.fr/downloads/fiches/pedagogiques/capture_et_didactisation_de_documents_audio.pdf)).

En tout cas, pour travailler dans l'informatique depuis de nombreuses années, je reconnais bien là l'une des nombreuses pratiques couramment utilisées par Microsoft pour asseoir son monopole. Si cela m'éccœure toujours autant, cela ne me surprend aujourd'hui plus guère, je m'étonne seulement que nos hautes institutions n'aient toujours pas mis un terme à ces agissements.

15. Le vendredi 15 février 2008, 07:14 par [Farvardin](http://ifiction.free.fr) (<http://ifiction.free.fr>)

C'est assez terrifiant de voir comment certains semblent choisir de laisser leurs données et leurs ordinateurs les asservir, parce qu'au delà des "voyages" et des flatteries dans le sens du poil, les enseignants qui entrent là dedans doivent quand même se rendre compte un minimum que quelque chose leur échappe...

Vous savez quoi ? Tout cela me fait penser à la fable de la Fontaine "Le loup et le chien" :
<http://www.jdlf.com/lesfables/livre...> (<http://www.jdlf.com/lesfables/livre/leloupetlechien>)

Félicitation pour votre billet et les recherches associées.

16. Le vendredi 15 février 2008, 08:31 par eriquesse

Bravo pour cet excellent travail.

Gardons nos esprits ouverts ... et bien le ton de l'article soit "un peu" orienté, il n'en est pas moins très instructif.

Néanmoins un remarque:

Le militantisme "libre" se doit, selon mon expérience, d'être très humain et subtil car les résistances sont d'autant plus fortes que les utilisateurs sont immersés dans leur habitudes/certitudes.

Un excellent document comme celui ci nous (les fervents) aide à trouver des arguments pour faire "migrer" la masse des utilisateurs non-conscients de leur féodalité à des grandes marques de logiciels informatiques.

17. Le vendredi 15 février 2008, 10:29 par Jiembé

Bravo pour ce boulot remarquable.

Étant un enseignant particulièrement sensible à la promotion de LL dans l'éducation je suis une nouvelle fois révolté par les méthodes Microsoft.

Pour prolonger l'enquête de aKa je me demande si c'est un hasard que l'association éducation & territoires (education-territoires.com) partage la même adresse postale que projectice

au 47, rue Meslay Paris 3ème

A la lecture des références de education-territoires.com rubrique institution on, lit:

Association Projetice (formation des enseignants à l'usage des TIC) - 2006/2007

Constitution et lancement de l'association, organisation d'activités de promotion.

En lisant ce billet on peut conclure que projectice=Microsoft, on peut aussi donc on déduire que projetice=education& territoire=Microsoft.

Ça m'inquiète particulièrement au vu de toutes les actions menées par cet organisme.

18. Le vendredi 15 février 2008, 10:34 par Thierry Pouzaud (<http://www.crdp-limousin.fr>)

Effectivement... intéressant... quoique polémique par certains aspects et avec qq inexactitudes de mon point de vue (on peut lire du WMV sur Ubuntu avec VLC par exemple...) Attention donc à la rigueur des propos qui ne manqueront pas de d'ouvrir des failles pour que les militants du "monde libéral" ne s'y engouffrent.

Bien dissocier les aspects politiques des aspects purement pratiques et comparatifs est de mon point de vue fondamental.

Car l'opposition "logiciel libre-les autres" (Microsoft, mais n'oubliions pas les autres : Apple et les éditeurs tiers) est avant tout une question d'opposition entre deux modèles, deux choix de sociétés.

Les fonctionnalités de certaines solutions sont souvent comparables et qq fois opposables. La mise en oeuvre et le maintien de certaines aussi.

Les débats doivent être liés mais distincts (?) Les "mousquetaires" du libre doivent aussi faire attention de ne pas se transformer en ayatollah, vivant dans un monde technico_politique fermé (ce qui est paradoxal) qui fait la part belle à l'obscurité des logiciels propriétaires !

Heureusement ce n'est pas le cas de cet échange...

En fonction des besoins (réels, pas ceux "vendus" avec les outils), des strucrures, de leur taille, de la gestion des moyens financiers (et là l'EN est un cas d'école) ce choix de société se transforme souvent en dilemme.

Là où il ne fait aucun doute que les logiciels "locaux" (bureautique, image, etc...) gérables par la personne lambda et/ou une "ressource locale" sur leurs postes ou réseaux LAN, sont comparables avec les "concurents", imaginables, envisageables, à court terme (d'un point de vue avant tout financier)...des "logiciels" de service en ligne et plateforme en langage de programmation (PHP MySql, Python, ZOPE, etc...) nécessitent des moyens (compétences) humains "immédiats" pour leur mise en oeuvre, de l'accompagnement et des formations. Et donc un peu de recul.

Exemples :

- Installer un serveur IIS, ou avec la panoplie de services associés, est à la portée de (presque tout le monde), de même avec LAMP lors de l'installation d'un LINUX en graphique (ce que ne recommandent pas les administrateurs qui préconisent par exemple une DEBIAN en gestion ligne de commande) ;

- Administre des services en lignes, avec WebMin n'est pas (ou presque...) plus compliqué que sur Windows-IIS ;

- Installer à la demande un Gestionnaire de contenus (SPIP, DRUPAL, TYPO 3, Etc...) est une autre paire de manches...

- là où la maintenance d'un côté nécessite l'acceptation d'une mise à jour d'un clic, et le paiement de passage en version supérieures une fois tous les 3 ans,

...de l'autre côté les mises à jour du système, de LAMP + la mise à jour d'un SPIP, DRUPAL,etc.. restent lourdes... (Apple a fait avec Leopard, une partie du chemin dans le bon sens (sanc compter les spécificités..), mais il reste un éditeur à solutions propriétaires) et nécessitent une compétence, dont les coûts sont associés à un emploi et/ou une société de services. C'est là que le bas (ou le bâ) blesse...

Dans une administration, où comme ailleurs aujourd'hui, les économies doivent être réalisées à court terme (indicateurs LOLF* à 2 ou 3 ans à l'appui, sans vision à long terme), où le décalage entre les promesses politiques de déploiement des TICE et les réalités des moyens du terrain se creuse, la rentabilité immédiate s'impose aux gestionnaires.

Le modèle de mise en place de services, là où ils ne posent question pour le chauffage et l'électricité, reste à la marge pour l'informatique pédagogique (pour le côté admin, le rectorat s'en occupe, je ne parle même pas des écoles...)

C'est ici que ce situe le choix de société en faveur du libre où pas ! Dans la mesure ou ce dernier (le choix) n'est pas effectué en haut lieu (malgré les efforts de qq uns), que des lobbies (Microsoft, Apple, Editeurs tiers affiliés aux uns aux autres...) se positionnent avec des moyens par des accords cadres nationaux, que peux faire le décideur dans un établissement avec ses moyens, connaissances, recul, souvent limités ?

Il opte souvent pour le plus facile...

*<http://www.finances.gouv.fr/lolf/4c...> (<http://www.finances.gouv.fr/lolf/4clics/clic1.htm>)

19. Le vendredi 15 février 2008, 10:52 par David

Bonjour,

Excellent article en effet ... A noter que Framasoft est parfois cité en référence dans les documents présents sur projetice.fr, par exemple dans ce document

<http://www.projetice.fr/downloads/f...> (<http://www.projetice.fr/downloads/fiches/techniques>)

[/creer_et_manipuler_des_fichiers_au_format_pdf.pdf](#) où il y a des renvois vers des fiches de présentation logiciel libre du site Framasoft.

[20.](#) Le vendredi 15 février 2008, 11:06 par N

Ils ont déjà fait des modifs on dirait concernant les conditions d'utilisation.

On apprend que le site est hébergé par ITOP qui est une société qui produit un ENT 100% microsoft. Cela fait peut être plus discret...

[21.](#) Le vendredi 15 février 2008, 11:50 par Charlie

Très remarquable enquête. Cela étant dit, le postulat de départ sur l'"outil" et l'"usage" ne peut que cautionner une logique propriétaire.

1. Le mot "outil" lorsqu'on parle d'informatique et/ou de pédagogie est obligatoirement du sens figuré. Le raisonnement par analogie est inducteur d'erreurs logiques.
2. Substantialiser les usages est réducteur.

[22.](#) Le vendredi 15 février 2008, 11:58 par JiêMbé

Je reviens sur mon commentaire 17

sur le site education-territoires.com à la page

<http://www.education-territoires.fr...> (<http://www.education-territoires.fr/references-france/>)

rubrique Entreprises

Il est clairement indiqué que protice à été réalisé par éducation & territoires à la demande de Microsoft pour faire la promotion de leur produits.

[23.](#) Le vendredi 15 février 2008, 12:49 par [Pascal Jablonka](http://www.connectice.org) (<http://www.connectice.org>)

L'ensemble de ces informations était déjà connu depuis longtemps. Néanmoins, l'étude, sérieuse et documentée en fait un point d'information incontournable, merci.

ConnecTICE (<http://www.connectice.org> (<http://www.connectice.org>)) est une association d'enseignants qui existe depuis bientôt 4 ans. Ses membres pratiquent MacOs, Windows ou Linux. Les logiciels que nous proposons en téléchargement sont multi-plateforme. Nous refusons la pensée unique.

Nous relaierons cette information.

Pascal Jablonka

[24.](#) Le vendredi 15 février 2008, 17:49 par F

Travail remarquable comme d'habitude!

[Fil des commentaires de ce billet](#) (<http://framablog.org/index.php/feed/rss2/comments/187>)

La discussion continue ailleurs

URL de rétrolien : <http://framablog.org/index.php/trackback/187>

Propulsé par [DotClear](#)